

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion Validation des Acquis de l'Expérience

CALENDRIER SESSION 2019

Date butoir de dépôt du livret 1 complet(*) au DAVA :
10 janvier 2018

(*) Tous les justificatifs doivent impérativement être joints au dossier, faute de quoi votre demande sera suspendue.

NB : L'accompagnement ne peut être planifié qu'à réception de l'accord de financement. Aussi, nous vous conseillons de déposer votre livret 1 au plus tôt, afin d'engager la démarche de financement dès la décision de recevabilité et de pouvoir écrire votre livret 2 pour la session en cours.

Période de l'accompagnement :
avril 2018 à octobre 2019

Période d'inscription Internet :
avril-mai 2019

(Selon dates fixées chaque année par arrêté)

Période de dépôt du livret 2 au rectorat de l'académie :
août 2019

(Selon date fixée chaque année par arrêté)

Période de passage devant la commission :
4^{ème} trimestre 2019

(Selon date académique)

Résultat suite jury national :
décembre 2019